Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 59 (1933)

Heft: 25

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les essais de réception des groupes seront effectués très prochainement. Les premières mesures faites ont déjà indiqué que la puissance réalisable est de plus de 12 % supérieure à la puissance garantie.

Mesure des déformations de barrages hydrauliques.

M. *W. Lang* — ingénieur, rédacteur du remarquable ouvrage sur « Deformationsmessungen an Staumauern nach den Methoden der Geodesie », édité par le Service topographique fédéral et que nous avons analysé dans notre numéro du 8 mars 1930 — a entretenu les sections bernoise et zurichoise de la *S. I. A.* des recherches exécutées dans ce domaine par le Service topographique fédéral. Ces travaux ont paru aux auditeurs de M. W. Lang si importants et d'une si grande valeur pratique qu'ils ont exprimé le désir de les voir mis au service de tous les intéressés, sous la forme d'une publication d'ensemble, systématiquement ordonnée.

Alliages légers d'aluminium.

On nous informe que « Aluminium Limited », Genève, a déposé une demande de brevet en Suisse couvrant l'addition de magnésium aux alliages d'aluminium contenant de 0,75 % à 3 % de manganèse, addition décrite par M. le Dr Herrmann, dans notre numéro du 5 août 1933 ».

Association internationale permanente des Congrès de navigation.

Au cours de son assemblée générale du 23 mai 1933, la Commission internationale permanente des Congrès de navigation a décidé d'accepter l'invitation qui lui a été faite par le Gouvernement belge de tenir le XVIe Congrès international de navigation, en 1935, à Bruxelles.

Ce congrès s'ouvrira probablement à la fin d'août, ou au commencement de septembre.

Au cas où des personnalités suisses désireraient présenter un rapport sur l'une ou l'autre des questions qui seront traitées à ce congrès, elles sont priées de bien vouloir se mettre en rapport avec le Service fédéral des eaux à Berne, Bollwerk 27, avant le 31 décembre 1933.

Il ne peut être présenté qu'un seul rapport par « question » ou « communication ». Cependant plusieurs rapporteurs peuvent collaborer à la rédaction d'un rapport [1].

SOCIÉTÉS

Société vaudoise des ingénieurs et des architectes.

Une course à Genève.

Samedi 21 octobre, M. Thévenaz, architecte, président, et le comité de la S. V. I. A., section vaudoise de la S. I. A., organisèrent une visite aux vastes chantiers du palais de la Société des Nations, ainsi qu'à la nouvelle usine de Vernier de la Société romande des ciments Portland.

La course eut lieu avec succès par une superbe après-midi d'arrière-automne. Une soixantaine de membres de la Société vaudoise y participèrent. Les nécessités d'un horaire très serré n'ayant pas permis d'utiliser les excellents trains C. F. F., on partit de Lausanne à 13 h. 15, par autobus *T. L.*

Les chantiers de la Société des Nations, dont le *Bulletin technique* a déjà entretenu ses lecteurs, furent parcourus sous la conduite compétente d'un des conducteurs des travaux. Puis on se rendit à Vernier, où on eut le plaisir de retrouver les membres de la section genevoise, avec lesquels on fit, refit ou améliora connaissance. La promenade à travers les installations de la nouvelle usine fut d'un vif intérêt. Un peu plus tard, dans la salle de gymnastique de Vernier, les participants firent honneur à une collation aimablement offerte par les usines de Vernier. M. Couchepin, ingénieur, président du Conseil d'administration de celles-ci, eut des paroles très cordiales à l'adresse de ses hôtes d'un jour. Au nom des ingénieurs et architectes présents M. Reverdin, architecte, vice-président de la section genevoise, répondit comme il convenait.

Après, ce fut le retour, qui s'effectua sans encombre, laissant chacun très satisfait d'une course riche en enseignements et d'un profitable contact entre les deux sections sœurs et amies, la genevoise et la vaudoise. J. P.

Association amicale des anciens éléves de l'Ecole d'Ingénieurs de Lausanne.

Instructive course à Cossonay.

Samedi, 11 novembre, de nombreux membres de l'*A³. E². I. L.*, répondant à l'invitation du comité, se rendirent à Cossonnay, visiter les usines et plus particulièrement les nouvelles installations de la *S. A. des Câbleries et Tréfileries de Cossonay.*

Mais, avant de s'y rendre, on visita, à la gare même, les grands moulins de Cossonay, lesquels, avec leurs nouveaux silos, peuvent emmagasiner, nous a-t-on dit, la charge de trois cents wagons. On admira beaucoup l'impeccable fonctionnement des machines que surveille une main-d'œuvre réduite à l'extrême. On put se rendre compte aussi des précautions sévères prises pour lutter, cas échéant, contre l'incendie.

Aux usines, outillées dans la perfection, des Câbleries et Tréfileries de Cossonay, on fut aimablement reçu par le directeur, M. *Stadler*, ainsi que par MM. *Robert Wild*, directeur technique, ancien président de l'*A³.*, *Eugène Foretay*, ingénieur, *Henri Challet*, ingénieur. Sous la conduite compétente de ces collègues, on parcourut toute l'usine, en assistant à la fabrication des câbles, depuis le fil de cuivre du début jusqu'aux gros câbles téléphoniques. Le plombage des câbles, le laminage du cuivre, le fonctionnement des machines à gainer, etc., tout enfin intéressa profanes, semi-compétents et initiés. Au local d'essais, on put assister à des démonstrations saisissantes, par exemple à un essai de tension, à 360 000 volts, d'une chaîne d'isolateurs.

Au cours d'une petite réception, avec collation, qui eut lieu dans un des réfectoires de l'usine, on entendit d'abord une allocution de M. le directeur Stadler, qui souhaita la bienvenue à ses hôtes et sut les captiver par un exposé sans sécheresse, illustré de menus faits d'histoire locale. M. *Georges Mercier*, du Conseil d'administration tint aussi d'aimables propos à l'égard des visiteurs et de M. Stadler. Enfin M. *Meystre*, président de l'A³., remercia comme il convenait les Câbleries et Tréfileries de Cossonay et ses obligeants dirigeants. Nous n'aurions garde d'oublier que parmi les assistants se trouvait un des vétérans de notre Association, M. *Alexandre Dubois*, de la promotion 1880.

En résumé, belle et fructueuse après-midi. J. P.

Société suisse des ingénieurs et des architectes.

La Société suisse des ingénieurs et des architectes a adopté dans ses deux dernières Assemblées des délégués, l'établissement ou la révision d'une série de normes du bâtiment et du génie civil.

Le Secrétariat tient tout particulièrement à rendre les intéressés attentifs à la mise en vigueur de ces nouvelles éditions ou révisions. Il serait vivement souhaitable de voir l'usage de ces normes devenir aussi fréquent que possible, étant donné qu'elles sont établies sur la base d'une expérience de plusieurs années et sauvegardent les intérêts légitimes aussi bien des mandants que des mandataires. Il serait ainsi possible d'obtenir, avec le temps, dans notre pays tout entier, une réglementation uniforme fort désirable des droits et

[1] Ces « questions » et « communications » ont fait l'objet d'un « programme » détaillé que le Service fédéral des eaux met certainement à la disposition des intéressés. Réd.